

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 414 expulsant du territoire de la Côte française des Somalie le sieur Kalopanagiotis (Gorgés).

n° 414

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 juillet 1942

Numéro JO
n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro
31 juillet 1942

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884; A u la loi du 3 décembre 1849 rendue appli cable à la colonie par décret du 29 mai 1874 promulgué à la Côte française des Somalis par arrêté du 18 septembre 1909

Vu la condamnation infligée au sieur Kalopanagiotis (Georges) le 3 février 1942, par la cour criminelle spéciale de Djibouti, pour tra fic et détention illicite de boissons et hausse illicite.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le sieur Kalopanagiotis (Georges), de nationalité hellénique, est expulsé de la Côte française des Somalis et dépendances.
Art. 2. Le chef du service de la sûreté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.